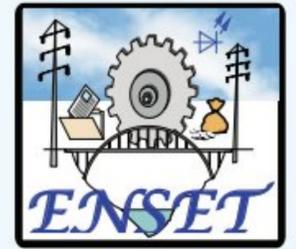




UNIVERSITÉ DE DOUALA

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

B.P. 1872 Douala-Cameroun.
Tél. (237) 699753095 - email : cabenset@yahoo.fr



APPEL A CONTRIBUTIONS

L'ADEQUATION FORMATION EMPLOI EN DÉBAT: LES ÉXPÉRIENCES CAMEROUNAISES ET AFRICAINES

COLLOQUE INTERNATIONAL DES DÉPARTEMENTS ET LABORATOIRE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Du 23 Au 25 Octobre 2024

L'OBJECTIF DU COLLOQUE

Ce colloque a pour objectif de favoriser l'émergence d'une communauté scientifique camerounaise et par-delà africaine autour des phénomènes d'adéquation formation emploi. Il est en effet opportun, à l'heure où l'école en Afrique renforce son option néolibérale, que les sciences sociales accompagnent par une critique constructive les arrangements pragmatiques qui s'opèrent entre elle, les mondes professionnels et les mondes économiques de manière plus large. Au terme de cette rencontre, il est envisagé un ouvrage collectif publié chez un éditeur scientifique lequel donnera une visibilité aux travaux les plus pertinents qui seront présentés.

Au-delà des scientifiques, les entreprises, les administrations publiques et les institutions internationales spécialisées sont conviées à cette rencontre question de favoriser des partenariats productifs entre ces institutions et la communauté de chercheurs qui se constituent autour de l'objet du colloque. À cet effet, en marge des échanges scientifiques, les réalisations professionnelles à forte portée économique des étudiants et enseignants seront présentées aux entreprises et aux investisseurs. La foire des talents permettra aux structures de placement de ressources humaines et autres entreprises dans le besoin de collecter les CV de demandeurs d'emploi et ou ventiler les offres ouvertes.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les propositions de communication devront être adressées à l'adresse : colloqueafe32@gmail.com au plus tard le **15 aout 2024**.

Chaque proposition en français ou en anglais inclue un titre, le nom de l'auteur, son affiliation institutionnelle, une adresse mail, et un résumé de 3000 signes maximum (l'axe choisie devra être clairement indiqué).

Les réponses seront adressées aux proposant le 30 aout 2024 au plus tard par courriel.
Les frais de participation sont répartis comme suit :

- 15 000 fca pour les étudiants ;

- 30000 fca pour les enseignants-chercheurs, chercheurs et membres d'institutions publiques ou privées nationales ou internationales (ministères, associations, etc.).

Les paiements se feront par RIA, Western Union, Money Gram, Orange money et MTN Money. Ils seront adressés à **OWONA Éric Augustin : (237) 699520051/651572500.**

Les participants étrangers seront accompagnés pour les modalités pratiques de leur séjour (réservations d'hôtels, modalités de transport, etc.).

ARGUMENTAIRE

Le diagnostic selon lequel le chômage des jeunes trouverait son explication logique dans le faible niveau de professionnalisation de la formation semble aujourd'hui faire consensus dans la société camerounaise, ce d'autant que la plus haute autorité de l'État à travers de multiples discours adressés à la jeunesse a politiquement légitimé cette relation causale. De facto, l'adéquation entre la formation et l'emploi devient une urgence institutionnelle, plus encore, une affaire de société puisque même dans les familles les choix de formation sont désormais appréciés à l'aune de leur professionnalité. S'il est vrai que l'adéquationnisme relève aujourd'hui de l'urgence nationale, il n'est pourtant pas nouveau dans l'agenda des politiques publiques camerounaises. Une analyse documentaire des plans quinquennaux montre en effet que, sur la base d'un référentiel paternaliste l'État camerounais avait dès l'indépendance à cœur de former une élite intellectuelle pour remplacer les occidentaux encore présents au sein de la haute administration (Bapes Ba Bapes, 2016) ; l'école formait ainsi pour les besoins de l'État dont le rôle en matière de développement était central. Par la suite, la crise économique de la fin des années 1980 a conduit à une crise de l'école dans ses fondements développementalistes. L'idée d'ouvrir l'école au monde de l'entreprise et de mieux la connecter aux réalités qualitatives et quantitatives du macrocosme professionnel a été mise en route sur la base d'une multitude de réformes. Au niveau universitaire, une réforme aux multiples facettes allie depuis le début des années 1990 la multiplication des infrastructures universitaires, et la mise en place du système LMD avec son cortège de dispositifs visant la professionnalisation des enseignements. Dans la perspective de la connexion à l'espace professionnel, l'apport des instituts privés d'enseignement supérieur a été significatif tant ils ont mis en place des recettes adéquationnistes dont les universités publiques s'ins-

pirent (Tsafack Nanfosso, 2006). À titre d'exemples, ils ont construit des nomenclatures de filières dont le signal a été positivement perçu par les entreprises et les apprenants en quête d'insertion professionnelle (informatique de gestion, comptabilité de gestion, etc.). Le confort des apprenants et la qualité des plateaux techniques dans les formations industrielles et biomédicales sont également des signaux forts de cet ordre d'enseignement. Au niveau des enseignements de base et secondaires, la réforme la plus visible est celle qui a introduit l'approche par compétence comme modèle d'enseignement en lieu et place de l'approche par objectif. Le dessein de cette option, qui s'inscrit dans une régulation internationale des systèmes d'enseignement, est de relier les enseignements à la réalité présente ou à venir des apprenants. Dans l'enseignement technique par exemple, les situations de travail formatives qui sont déroulées au début de la leçon visent à construire un lien direct avec une situation professionnelle dont la résolution est un enjeu.

La kyrielle de dispositifs mentionnés plus haut, en plus de ceux qui n'ont pas été cités, montre qu'il y a une densité d'expériences adéquationnistes, dont les effets potentiellement émergents ou pervers (Boudon, 1973) méritent d'être appréciés scientifiquement. En effet, la relation entre la formation et l'emploi est plus complexe qu'il n'y paraît. Dans les pays occidentaux certains chercheurs l'ont jugée introuvable (Tanguy, 1987) et d'autres l'ont fortement conditionnée à de multiples variables intermédiaires telles que la participation intégrée des entreprises (Bel, 2001), la justesse et la justice dans les recrutements (Aymard Duvernay, 2008), etc.

Cameroun, si l'on doit regretter le faible volume des publications scientifiques sur les relations entre la formation et l'emploi, il est tout de même possible de tirer quelques conclusions de la production existante.

Maingari (1997) a mesuré il y a quelques décennies les écueils qui se dressent devant la professionnalisation des enseignements dans un contexte de massification scolaire qui conduit l'Etat à évaluer plus quantitativement que qualitativement les performances du système éducatif. Isofou (2013) a été le premier à mettre la focale sur la suréducation ; ce phénomène qui traduit le décalage qui existe entre le niveau de qualification et l'emploi occupé s'avère préoccupant tant les statistiques sont importantes. La mesure floue déjà expérimentée en occident et validée par l'auteur situe le Cameroun parmi les pays les plus touchés par le phénomène au monde (51,9%). Plus encore, cette mesure floue informe de ce que la fonction publique est au même titre que le secteur informel le siège de ce surinvestissement éducatif (53,06% pour les deux secteurs d'activités). Par ailleurs, la suréducation constitue en soi un véritable problème managérial puisqu'en mobilisant cette fois-là une norme dite subjective, Isofou (2016) montre que les entreprises qui comptent des salariés suréduqués dans leurs rangs accroissent leurs scores d'inefficacité de 4.6%, autrement dit elles ne bénéficient d'aucun surplus de compétences non rémunérés.

En outre, pour Bapes Ba Bapes (2018), les phénomènes de non-recours aux dispositifs publics d'insertion professionnelle en général et d'adéquation formation emploi en particulier apparaissent comme récurrents et complexes pour peu que la recherche approche ces dispositifs au ras du sol. Cela donne à la perspective du non-recours une portée évaluative certaine pour les dispositifs adéquationnistes. Bomda et al (2022) ont montré que du point de vue des managers en entreprise, les diplômés de facultés publiques restent clairement moins bien appréciés que ceux des grandes écoles, ce qui relativise la portée du travail de professionnalisation des filières de sciences fondamentales inhérent au système LMD. Dans une autre perspective, Bapes Ba Bapes (2022) a interrogé le paradoxe de l'accumulation des titres scolaires de master et de doctorat chez des hauts fonctionnaires préalablement déclassés à leur entrée dans la fonction publique, alors même que la structure de qualification dans cette fonction publique est relativement faible dans sa borne supérieure (Bac +3 en moyenne). L'approche biographique déployée pour l'occasion a mis au goût du jour des rationalités du déclassement qui élargissent la thèse du « prix à payer » (Di Paola et Moullet, 2009) pour accéder et faire carrière dans la fonction publique. Dans une contribution à un numéro de la revue Formation emploi Bapes Ba Bapes et Zambo (2023) ont questionné les

dilemmes enseignants à l'occasion de la construction des situations de travail formatives en enseignement technique. En opérationnalisant la perspective d'une clinique de l'activité (Clos, 2004) associée à l'étude de cas, les fondements de ces dilemmes ont été retrouvés dans les difficultés didactiques à créer des liens adéquationnistes, la formation à cette ingénierie n'étant pas la chose la mieux partagée. A une autre échelle, l'incapacité des élèves sans vécu professionnel à s'appropriier les récits adéquationnistes des enseignants est également apparue comme significative.

Au-delà du Cameroun, les difficultés à créer un lien significatif entre la formation l'emploi et l'économie traversent toute l'Afrique. Au Gabon par exemple, Moussone et Metougue Nang (2018) observent pour le regretter, l'écart qui existe entre les objectifs d'industrialisation du pays et la faible capacité du système éducatif à produire en volume suffisant des ressources humaines formées dans le domaine de l'industrie. En Algérie, Younes Bouacida (2018) a mis en exergue les difficultés de l'Etat à faire émerger une économie de la connaissance pertinente en dépit des investissements considérables issus des hydrocarbures dans la recherche scientifique et la formation. Les travaux de Casadella (2018) sur les universités africaines montrent par ailleurs qu'en matière d'innovation scientifique, il ne suffit pas de produire des connaissances et des diplômés pour que cela impacte le développement. Il faudrait pour cela faire émerger des « universités en développement », c'est-à-dire des institutions qui vont diffuser ces connaissances dans toutes les strates de la société et qui vont également enraciner la recherche dans des réponses méthodiques aux différentes demandes sociales.

On le voit, les recherches camerounaises et africaines dans le domaine des sciences sociales confirment comme n'allant pas forcément de soi les relations construites entre la formation et l'emploi. De facto, il y a un intérêt heuristique et pratique au renforcement d'une critique de la raison et de l'ingénierie adéquationnistes qui pourrait améliorer voire informer les rationalités autant institutionnelles qu'individuelles.

On le voit, les recherches camerounaises et africaines dans le domaine des sciences sociales confirment comme n'allant pas forcément de soi les relations construites entre la formation et l'emploi. De facto, il y a un intérêt heuristique et pratique au renforcement d'une critique de la raison et de l'ingénierie adéquationnistes qui pourrait améliorer voire informer les rationalités autant institutionnelles qu'individuelles.

LES AXES DU COLLOQUE

Les contributions à ce colloque peuvent globalement s'orienter dans trois directions :

- ✓ **L'axe 1** porte sur le niveau institutionnel de la relation formation emploi. Les contributeurs peuvent examiner le cadre idéologique de cette relation autant que les dispositifs institutionnels mis en œuvre sur divers terrains. Les institutions doivent être considérées ici dans leurs dimensions privées, publiques ou culturelles. Il va sans dire que des problèmes soulevés peuvent être de l'ordre de la conception des dispositifs, de leur coordination, des relations entre diverses institutions impliqués dans des opérations adéquationnistes. Les contributions sur l'orientation professionnelle sont particulièrement encouragées ce d'autant que cette activité est au cœur de l'ingénierie adéquationniste.
- ✓ **L'axe 2** est relatif aux stratégies individuelles que mettent en places les apprenants, demandeurs d'emploi et les professionnels étant entendu que

l'insertion professionnelle ne s'arrête pas forcément avec l'accès à un emploi. Dans cette perspective, des choix tels que le rallongement des études supérieures, les certifications, les formations sur le tas formelles ou informelles, les bifurcations, ou encore l'immigration pour les études peuvent faire l'objet de différentes analyses ;

- ✓ **L'axe 3** est inhérent aux dispositifs méthodologiques qui servent à appréhender les phénomènes adéquationnistes. Des problèmes relatifs à la production et la mise à la disposition des chercheurs de statistiques affinées et mises à jour sur le chômage, le déclassement, ou encore l'accès aux stages pourraient être abordés. Des perspectives épistémologiques et méthodologiques telles que l'interdisciplinarité, le recours à l'étude de cas pourraient être envisagées pour faciliter la coopération entre chercheurs ou encore l'évaluation des dispositifs d'adéquation formation emploi.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- Bapes Ba Bapes Y D. (2016), « Politiques publiques et insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur au Cameroun », Thèse de doctorat Ph.D en sociologie. Université de Douala.
- 2- Bapes Ba Bapes Y D. (2018), « Les logiques du non-recours aux dispositifs publics d'insertion professionnelle : le cas de la ville de Douala », in Nzhié Engono J et Leka Essomba A, Vivre en ville aujourd'hui. Métropolisation et changement sociaux au Cameroun, Paris, Éditions Connaissances et savoirs, pp 181-196.
- 3- Bapes Ba Bapes Y D. (2022). « Les rationalités du déclassement chez les hauts fonctionnaires camerounais », Revue Djiboul, N° 004, pp 368-383.
- 4- Bapes Ba Bapes Y D et Zambo William Ponty. (2023), « L'ingénierie des situations de travail formatives, un renouveau de l'adéquationnisme en enseignement technique au Cameroun », Formation emploi, N° 161, pp : 7-37.
- 5- Bel, M., (2001), « Cadre institutionnel et rôle des organisations dans la construction de la formation professionnelle des jeunes », in Éducation et société, N°7.
- 6- Bomda J et al (2022), « Pertinence des réformes LMD au Cameroun : analyse des qualités personnelles et professionnelles des diplômés employés dans les entreprises formelles », Education et socialisation, N°64, www.journals.openedition.org
- 7- Boudon R (1973), L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles, Paris, Armand Colin.
- 8- Casadella V. (2018), « Le système national d'innovation et les systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne : de la légitimité conceptuelle aux nouveaux challenges actuels », Marchés et organisations, N° 32, pp 129-152.
- 9- Clot Y (2004), « Action et connaissances clinique de l'activité » Activités 1(1), pp 23-33.
- 10- Di Paola V et Moullet S. (2009). « Femmes et fonction publique. Un risque calculé de déclassement ? », Travail et emploi, N° 120, pp 47-61.
- 11- Duvernay A. (2008) « Justesse et justice dans les recrutements », Formation emploi, N° 101, pp 55-69.
- 12- Isofofu N (2013) « Evaluation du phénomène de suréducation », La recherche en éducation N° 10, pp 54-68.
- 13- Isofofu N. (2016). « Analyse de l'effet de la suréducation sur l'efficacité technique des entreprises au Cameroun », Afrique et développement, N°1, pp. 99-120.
- 14- Maingari D. (1997), « La professionnalisation de l'enseignement au Cameroun : des sources aux fins », Recherche et formation, N° 25, pp. 97-112.
- 15- Moussone E et Moutougue Nang P. (2018), « Le renforcement de la formation technique et l'industrialisation en Afrique subsaharienne : le cas du Gabon », Marchés et organisations N° 32, pp 153-178.
- 16- Tanguy, L et al., (1986), L'introuvable relation formation-emploi, Paris, La Documentation Française.
- 17- Tsafack Nanfosso, R., (2006), « La dynamique de l'enseignement supérieur privé au Cameroun », in Journal of Higher Education in Africa, Vol 2, N° 2, pp 99-122, CODESRIA.
- 18- Younes Bouacida R (2018), « Quelle place de l'économie de la connaissance en Algérie ? La transition du modèle de croissance en question », Marchés et organisation, N° 32, pp 109-127.

COORDINATION

BAPES BA BAPES Yves Dieudonné, coordonnateur

FASSE MBOUYA Innocent

YEMBI John

FONGZOSSIE Évariste

COMITÉ SCIENTIFIQUE

FASSE MBOUYA INNOCENT

(Université de Douala), Président

MVOTO MEYONG Colette (Université de Douala)

DHIANGA BRENDA (Université de Douala)

MESSINA NDIBNU Julia (Université de Yaoundé I)

MPOCHE Kisitus (Université de Douala)

MELI MELI Vivien (Université de Dschang)

MBALLA ELANGA Edmond (Université de Douala)

TEDONGMO TEKOU Henri (Université de Yaoundé I)

NJOUPOUOGNIGNI Moussa (Université de Douala)

NYET BASILE ODILON (Université de Maroua)

BONKOUNGOU NIKIEMA HAOUA

(Ecole normale supérieure, Burkina Faso)

SANOGO MAMADOU (Institut de Formation et de recherche
interdisciplinaire en Science de la Santé et de l'Éducation, Burkina Faso)

BAPES BA BAPES Yves Dieudonné (Université de Douala)

EBOUE Roméal (Université de Douala)

